Assemblée générale des débitants de boissons

Le syndicat des débits de boissons a tenu son assemblée générale le 17 novembre.

La séance est ouverte à 6 h. 45, sous la présidence de M. Felix, entouré des membres du Conseil d'Administration et contrôle du Syndicat. M. le Président remercie les nombreux syndiqués qui ont répondu à l'appel du syndicat, et présente ses remerciements à M. J. Caille, avocat au barreau de Lille, qui a accepté de venir traiter du projet de loi de la propriété commerciale, ainsi que les commentaires du dit projet.

Il donne ensuite la parole à M. Leconte, pour la lecture du rapport administratif, où est énuméré le travail accompli par le Conseil d'Administration, qui depuis la dernière assemblée générale, a liquidé près de trois cents affaires à l'avantage des syndiqués.

Ce rapport mis aux voix est voté par acclamations. Il en est de même du rapport financier.

M. Leman donne ensuite un compte-rendu très détaillé de ce qui a été discuté au Congrès de Dunkerque. C'est par des applaudissements nourris que ce rapport est adopté. Il en est de même de celui du Congrès Commercial de Lille des 13 et 14 octobre qui est donné par M. Matisse.

M. Lepers donne ensuite un compte-rendu de tout ce qui a été discuté au Congrès National de Paris des 20, 21 et 22 octobre. A l'unanimité ce rapport est adopté.

M. le Président annonce ensuite que huit membres du Conseil d'Administration sont sortants et acceptent le renouvellement de leur mandat. C'est à l'unanimité que les huit membres sortants sont réélus.

MM. Reynaert Léon, Plemeyer Edouard, Baudhuin Charles, Cornille Alfred, sont ensuite nommés comme nouveaux administrateurs en remplacement de ceux qui sont décédés ou n'exerçant plus.

MM. Delahaye Marceau, Prévost Jules, Lepers Georges, Dartois Jules, qui sont désignés comme membres de la Commission de contrôle.

M. le Président donne ensuite la parole à M. J. Caille pour traiter du projet de loi sur la propriété commerciale, ainsi que les modifications réclamées par les syndicats commerciaux de façon que cette loi soit établie en faveur du commerçant et puisse profiter à celui-ci. M. Caille expose ce qu'est le projet de loi de la propriété commerciale depuis celui de 1919 ce qui a été élaboré en ce temps et ce qui a été proposé par nos législateurs en 1924. Il commente ensuite cette loi, article par article, et indique ses lacunes : elle devrait être amendée dans le sens que les syndicats commerciaux n'ont cessé de réclamer dans les Congrès depuis quelques années. Il conclut en affirmant que ce n'est que par la puissance des syndicats que sera obtenue le vote de cette loi, dans le plus bref délai.

Avant de clore la séance, M. le Président donne lecture de l'ordre du jour suivant :

Les débitants de boissons de Roubaix, et ses cantons, réunis en assemblée générale, salle du café Pandore, 28, rue Pauvrée, à Roubaix, au nombre de 500, le 17 novembre 1925, après avoir entendu la lecture des rapports administratif et contrôle du syndicat, ainsi que ceux des Congrès de Dunkerque, Lille et Paris, ratifient les vœux et propositions qui furent adoptées dans ces Congrès pour l'amélioration du sort des débitants.

Approuvent le texte de la loi de la propriété commerciale amendé et modifié par les groupements et syndicats commerciaux au sein de leurs Congrès respectifs développé et commenté ce jour par Me J. Caille, avocat au barreau de Lille.

Réclament que nos législateurs votent la dite loi dans le plus bref délai en s'inspirant des vœux qui furent adopté à Lille et qui sont :

1. Qu'une définition soit rapportée par le législateur sur le droit des sous-locataires à la reconnaissance de la propriété commerciale et au renouvellement des baux.

2. Que des précisions soient formulées pour la fixation de l'indemnité d'éviction afin que le taux de cette indemnité tel qu'il est prévu pour les articles 4 et 8 ne soit pas laissé à la seule appréciation du juge et qu'en tout cas cette indemnité d'éviction ne soit pas inférieure, u, au moins trois années de bénéfices.

3. Que le droit de reprise de l'immeuble soit seulement limité au propriétaire et à ses descendants seulement.

4. Que l'article 6 soit supprimé conformément à la décision de la commission du commerce de la Chambre, lequel a été maintenu malgré cette suppression.

5. Que tous les locataires soient égaux, qu'ils aient des baux écrits ou verbaux.

6. Que le renouvellement des baux ne soit pas appliqué pour une époque déterminée afin d'éviter une nouvelle loi sur les loyers et que le principe de la propriété commerciale soit franchement et définitivement admis.

Que les débitants puissent bénéficier pour les impôts cédulaires, du dégrèvement à la base comme tous les salariés. Que la loi fixant la base locative des maisons de commerce à 100 % au 1er août 1914, réclamé par les organisations commerciales, soit votée le plus tôt possible, de façon à faire cesser la perturbation qui règne à présent dans le monde commercial.

C'est à l'unanimité que cet ordre du jour est adopté. M. le Président remercie et lève la séance à 8 h. 40.

Du 21 Novembre au 10 Décembre il sera offert avec un kilo de LE TIP acheté en une seule fois

1 Mouchoir.... 1.25
60 gr. d'échantillon..... 0.50
1.75

Si votre fournisseur n'en a pas, envoyez son adresse, contre récompense, au

Dépositaire: A. CAHAY, 65, r. St-Paul, MOUVAUX

LES CONFÉRENCES DE L'ASSOCIATION LITTÉRAIRE DU NORD

Voici le programme des conférences de la saison 1925-1926 :

Lundi 23 novembre. — M. René Benjamin, « Aristophane, ou la Comédie à Athènes, cinq siècles avant Jésus-Christ ».

Mercredi 9 décembre. — M. Louis Barthou : « Victor Hugo et l'Angleterre ».

Mercredi 23 décembre. — M. Robert Lortat : « Une renaissance musicale en Espagne : Albeniz ».

Mercredi 6 janvier 1926. — M. Fursy : « Où va la chanson ? ». (Audition).

Mercredi 13 janvier. — M. Henri-Robert : « La duchesse du Maine et la Cour de Sceaux ».

Mercredi 27 janvier. — M. André Maurois : « Une esquisse du caractère anglais ».

Vendredi 12 février. — M. Funck-Brentano : « Une idylle à la Bastille sous la Régence : Mme Staal-de-Launay ». (Audition).

Mercredi 24 février. — M. Gaston Rageot : « Les Maîtres d'autrefois : Platon et Descartes » ; « Le culte de la Beauté et de la Raison ». (Danses Grecques).

Mercredi 3 mars. — M. José Germain : « Où va le Roman ? » ; « De Pierre Benoit à Roland Dorgelès ». (Audition).

Le retrait des cartes de sociétaires pour la saison 1925-1926 et la retenu des places dans la salle se feront le vendredi 20 novembre, à partir de 14 heures, dans le hall d'entrée de la salle Pierre-Destombes, 65, rue de Soubise.

Après le 20 novembre, les adhésions seront reçues au Secrétariat, 112, boulevard d'Armentières. Les inscriptions demandées par lettres ne seront enregistrées qu'à partir du 21 novembre.

Les cotisations pour la saison 1925-1926 sont fixées comme suit : 80 francs par an et par membre donnant droit à une place de rez-de-chaussée et 40 francs par an et par membre donnant droit à une place de tribune.

Les Conférences auront lieu comme les années précédentes à 17 heures très précises.

ASSOCIATION DES A. G. DE L'ECOLE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES

GROUPE TISSAGE. — La réunion qui devait avoir lieu le dimanche 15 novembre a été remise au dimanche 22 novembre ; elle consistera en une visite de la section textile nouvellement installée, à l'Institut Colbert, rue de Gand, Tourcoing.

Point de réunion : Kiosque des tramways, place de Tourcoing ; à heures 30 précises. Les visiteurs sont priés d'être très exacts, pour réduire au minimum les dérangements que M. le directeur de l'Institut Colbert a bien voulu s'imposer pour les recevoir.

LES THEATRES

« Hérodiade » à l'Hippodrome-Théâtre »

Ce fut une nouvelle manifestation d'art réussie, qu'offrit mardi soir à un public malheureusement restreint la troupe lyrique de M. de Loose.

« Hérodiade », après l'excellente représentation de « Manon », démontre le désir de M. de Loose de faire mieux qu'il ne fit au début de la saison.

Mardi, ce fut parfait. Les spectateurs, vraiment émus, manifestèrent leur satisfaction, leur enthousiasme même.

Le rôle d'Hérode fut tenu par un excellent baryton, M. Yves Noël, de l'Opéra, dont la voix vibrante et chaude tint la salle sous le charme. Les spectateurs ne lui ménagèrent pas leurs applaudissements et le rappelèrent à plusieurs reprises.

M. Iriark, remplaçant M. Fadel, eut une grande part du succès dans le rôle de Jean.

Mme Thysset, de l'Opéra de Monte-Carlo, donna au rôle de Salomé, qu'elle tint à la perfection, l'éclat de sa voix admirable et de ses sentiments traduits en grande tragédienne. Elle fut égale à sa réputation artistique, consacrée déjà par de magnifiques succès mérités par l'artiste et la cantatrice.

Mme Strieklers fut également très remarquée dans Hérodiade. M. Souchez comprit merveilleusement son rôle et fut un Phanuel imposant.

N'oublions pas MM. Carpentier et Desutter ; Mlle Casi, qui complétèrent d'une façon admirable cette belle représentation. Les ballets furent très bien exécutés et les chœurs très réussis. Mise en scène parfaite.

L'orchestre, sous la direction habile de M. Lebot, donna une interprétation exacte, très appréciée du public, de la musique de Massenet.

HIPPODROME-THEATRE. — Dimanche 22 novembre, en matinée et en soirée, la tournée Charles Baret donnera le grand chef-d'œuvre de notre littérature dramatique : « Le Cid ».

CASINO DE ROUBAIX. — Ce soir, jeudi, 19 novembre : « Troublez-moi ! », opérette en trois actes, de Yves Mirande ; musique du compositeur Raoul Moretti.

THEATRE POPULAIRE. — Dimanche prochain, 26 novembre, à 16 heures, « Les Pauvres de Paris ou la Misère en habits noirs », drame en 7 actes de MM. Brisebare et Eugène Nus.

Pour vos Cadeaux

en Eljouterie, Horlogerie, Orfèvrerie, Bronzes, Cartillons Articles de Fumeurs et Parapluies, vous ne pouvez trouver mieux, comme choix et comme prix qu'

Au Coin Doré, 1, rue de Lannoy

ALLEZ-Y EN TOUTE CONFIANCE

CARTES D'IDENTITÉ DES ETRANGERS

Conformément à l'article 1er du décret du 9 septembre 1925, tout étranger âgé de plus de 15 ans, devant résider en France plus de deux mois, est tenu, dans les 48 heures de son arrivée, de se présenter à la Mairie, pour y faire une demande de carte d'identité.

En conséquence, les enfants d'étrangers venus en France avec leurs parents, ou même nés en France après l'arrivée de leurs parents, doivent, lorsqu'ils atteignent leur 15e année, se présenter dans les 48 heures à la Mairie, rue Neuve, 2e étage, guichet 2 et 3, pour se mettre en règle. Ceux qui sont salariés doivent en outre se munir d'un certificat de travail visé par l'Office Municipal de Placement, 2, rue Nain, à Roubaix et par le Commissaire spécial de police de la gare de Tourcoing.

Il est rappelé que l'inobservation par les intéressés des dispositions qui précèdent peut leur faire encourir des poursuites judiciaires.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE

Aujourd'hui jeudi 19, de 10 à 11 heures, séance de vaccinations gratuites, dans un local du service d'hygiène, rue de Cassel, 45, square Wibaux.

LA PÊCHE A LA LIGNE

La Commission administrative du syndicat des pêcheurs à la ligne de Roubaix-Tourcoing a fixé son assemblée générale annuelle au dimanche 27 décembre, à 10 h. 30 dans la salle de la Brasserie des Orphéonistes, Place de la Gare.

L'ordre du jour comprend : les rapports du secrétaire et du trésorier ; une causerie de M. L. Yager et l'élection de six administrateurs.

Les convocations individuelles seront envoyées en temps utile ; les personnes désireuses de poser leur candidature sont invitées à le faire par écrit au siège du syndicat, 12, Place de la Gare, à Roubaix, avant le 1er décembre au plus tard.

COURS DE DANSES DES STENOS ET DES DACTYLOS

Les inscriptions pour le cours de danses qui aura lieu incessamment, sont reçues, 8, rue du Grand Chemin à Roubaix, (Entrée particulière escalier dans la cour).

Une permanence sera organisée les jeudi 19, vendredi 20 et samedi 21 novembre courant, de 19 h. 30 à 20 h. 30, à l'adresse indiquée. Les cours auront lieu dans l'une des grandes salles du Club des Sports Modernes, exclusivement réservée à cet usage.

VENTE A LA CRIEE DU MINCK

Journée du 18 Novembre

Harengs, 1.500 kilos, 0,23 à 0,26 pièce ; Maquereaux, 1.800 kilos, 4 fr. le kilo ; Dorades, 100 kilos, 4 fr. le kilo ; Plies, 400 kilos, 3 fr. 50 le kilo ; Raies, 50 kilos, 4 fr. 75 le kilo ; Roussettes, 30 fr., 4 fr. le kilo.

AVIS ET CONVOCATIONS

HARMONIE DES ANCIENS SOLDATS FRANÇAIS ET ALLIÉS. — Vendredi, à 20 heures précises, répétition générale pour les musiciens.

AMICALE DELEZENNE. — Dimanche 22 novembre, réunion à l'école, à 9 h. 30 précises, pour les jeunes gens inscrits à l'éducation physique. Pesée en mensuration.

GRANDE HARMONIE. — Vendredi 20 novembre, à 20 heures précises, répétition générale et souhaits de fête Ste-Cécile.

UNION MUTUELLE DES COMBATTANTS BELGES. — Aujourd'hui jeudi, service de secrétariat, paiement des cotisations de 19 à 21 h., au local, 126, rue de la Gare.

FANFARE LA PAIX. — Ce soir jeudi, à sept heures et demie précises, répétition générale du programme qui sera exécuté le 6 décembre.

AMICALE TURGOT. — Répétition générale des tambours et clairons aujourd'hui jeudi, à 19 h. 30 précises. Présence indispensable en vue de la fête Ste-Cécile.

CHORALE DE L'ECOLE DE LA RUE TURGOT. — Aujourd'hui jeudi, répétition générale à 19 h. 30, à l'Ecole.

VENTE à CRÉDIT

de tout aux prix du comptant

SPÉCIALITÉ DE VÊTEMENTS SUR MESURE

Conditions faciles. — Discrétion.

LE PROGRÈS, 209, rue J.-Jaurès, Croix-Blanche

Tramways F (Croix) et G. K. (Roubaix) 938

ETAT CIVIL

Naissances. — Denise Richard, rue des Parvenus, 87. — Ferdinand Vanbelle, boulevard de Fourmies, 79. — Micheline Fourmanoir, boulevard de Strasbourg, 124. — Albert Degand, rue de Rome, 43, cour Beys, 16. — Philippe Vernier, rue Mimerel, 13.

Publications. — Hubert Vanmeenen, camionneur et Céline Adens, peignière. — Louis Broux, garçon brasseur, et Marthe Demasy, servante. Francis Adde, professeur au Lycée et Clémence Decottignies, s. p. — Henri Dorchies, pointeur et Julia Mercier, soigneuse.

Décès. — Jules Callenaere, 47 ans, rue Philippeville, 2. — Charles Denis, 56 ans, rue de Maubeuge, 128. — Gaston Houssy, 49 ans, de Wasquehal. — Hortense Crave, 67 ans, rue Philippe le Bon, 46. — Charles Ryckeboer, 69 ans rue de l'Ermitage, 55. — Emile Thieuleux, 70 ans, rue de Blanchemaille, [illegible]. — Pierre Wattez, 76 ans, boulevard de Belfort, 106.

250 grammes de CHOCOLAT CARDON

ont la même valeur nutritive que 6 œufs ou 1 kg. 750 de poisson

Cela est scientifiquement prouvé !

Exigez toujours le CHOCOLAT CARDON

WATTRELOS

TAMPONNE PAR UNE AUTO. — Mardi matin vers 11 h. 45, M. Henri Codron, circulait en vélo rue Charles Quint, et au moment où il allait s'engager dans la rue des Trois Bouteilles, il fut tamponné par une auto qu'il n'avait pas vu arriver. Relevé aussitôt, le blessé se plaignit de douleurs au bassin et portait en outre une blessure à la jambe droite.

Ramené à son domicile 241, rue Carnot à Wattrelos, il fut visité par un médecin qui constata que les blessures étaient peu graves.

La police enquête sur les responsabilités.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Aujourd'hui jeudi 19 novembre, à 20 heures, répétition générale, au local, café Piat.

UNION CHORALE. — Ce soir répétition générale à 7 h. 0 précises. Communications importantes au sujet de la sortie Ste-Cécile, visite au Président, et dispositions pour le banquet.

Un botaniste distingué

possède les recettes infaillibles pour guérir : diabète, Albuminerie, Rhumatismes, Obésité, Maladies du Cœur, Reins, Foie, Voies Urinaires, Bronches, Peau, Sang, Ulcères variqueux et à l'Estomac, Constipation et toutes maladies chroniques réputées incurables. Aucun régime. Rien que des plantes. Notice convaincante gratis et franco. LABORATOIRES BOTANIQUES (Section 21, boulevard Sébastopol, 89, Paris. 3891

WASQUEHAL

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de St-Gobain, l'ouvrier Croes Camille s'est fait une coupure en portant des vieux papiers métalliques et s'est fait une plaie infectée de l'annulaire droit nécessitant un repos de 12 jours.

RENTES D'ACCIDENTÉS DU TRAVAIL. — Les titulaires de rentes d'accident de travail et de la caisse nationale de la vieillesse sont priés de passer à la Mairie samedi après-midi, pour signer leur certificat de vie. Se munir du titre de rente.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Aujourd'hui jeudi, à 15 heures, consultation des nourrissons à la Mairie, pour le quartier du Centre.

VACCINATIONS. — Aujourd'hui, à la Mairie, de 8 h. 30 à 9 h. 30 et à l'école du Capreau, de 10 h. 30 à 11 h. 30. Prière de se présenter avec la convocation.

TROUVAILLE. — Mme Desseyn, rue Louise Michel, a trouvé sur la voie publique, un portefeuille contenant divers papiers au nom de Callens Henri. On peut le réclamer chez le garde champêtre Viseur.

A QUI LE CHIEN ? — Un malinois mâle, robe feu dessus noir, longs poils, a été trouvé par M. Delval, rue de l'Egalité prolongé, où son propriétaire peut le réclamer.

ASSISTANCE MEDICALE GRATUITE. — Les familles qui désireraient demander le bénéfice de l'assistance médicale gratuite pour l'année 1926 sont priées de se présenter à la Mairie, 2e guichet, le plus tôt possible avec le livret de famille et les certificats de salaire des membres de la famille travaillant.

COURS D'ADULTES. — Les cours d'adultes se continueront demain vendredi, de 19 heures à 20 h. 0, à l'école des garçons du Capreau. Ces cours sont gratuits et ouverts aux jeunes gens âgés de plus de 13 ans.

ETAT-CIVIL. — *Naissance.* — Raymond Hanocq, à la Maternité municipale.

Vous passerez de bons moments en lisant : La Noyée du Vieux Moulin

LANNOY

ACCIDENT. — Chez Parent-Monfort, fabricants à Lannoy, le nommé Henri Quesnez, 29 ans, tisserand, domicilié à Lannoy, a fait une chute au cours de son travail qui lui a occasionné une entorse violente du pied droit. 15 jours de repos.

LYS-LEZ-LANNOY

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil se réunira en session extraordinaire aujourd'hui, à la Mairie, à 19 h. 30.

SAINT-ELOI

Cadeaux pour Fêtes - AUX ARTS RÉUNIS

40, Rue Gambetta

FOREST

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Chuffart, maire. Le procès-verbal de la dernière séance est adopté sans observations.

Union des Amicales laïques du Nord. — Une subvention de 50 francs est votée.

Cimetière. — Des travaux ont dû être effectués au cimetière ; les chemins rehaussés, la salle d'attente réparée et le Monument aux enfants morts pour la Patrie lavé à neuf.

Retraites ouvrières et paysannes. — Sont nommés membres de la Commission : MM. Delrue et Delevroix.

Assistance médicale gratuite. — La liste des bénéficiaires pour 1926 est arrêtée. Un exemplaire sera déposé à la Mairie où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Une subvention de 50 francs est accordée à un élève ayant reçu le certificat d'études primaires pour lui permettre de suivre les cours pratiques de commerce de Lille.

Après examen, avis favorable est donné à plusieurs demandes d'assistance.

Un Départ imprévu

On apprend qu'une grande Maison de Meubles, « Lille-Mobiliers », 37, rue Faidherbe, quitte notre ville (pour se transférer à Paris) en vendant à vil prix tout son stock de meubles. Toute offre raisonnable sera acceptée.

Aux gens bien avisés à en profiter. Les premiers seront les mieux servis. 10900

LEERS

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — La consultation des nourrissons aura lieu aujourd'hui, de 9 à 10 heures, à l'école des filles.

TOUFFLERS

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — La consultation des nourrissons aura lieu aujourd'hui à 15 heures, à l'école des filles.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville — Téléphone 7-85 —

L'affreux accident du travail

LE PARQUET EST DESCENDU SUR LES LIEUX

Nous avons relaté hier, qu'un échafaudage s'était écroulé à Tourcoing et avait fait quatre victimes dont deux tués et deux blessés.

A l'effet d'enquête sur cet accident, M. Dufayet, juge d'instruction à Lille et son greffier, M. Prin, sont descendus à Tourcoing, mercredi à 9 heures 30. Ils se sont rendus au

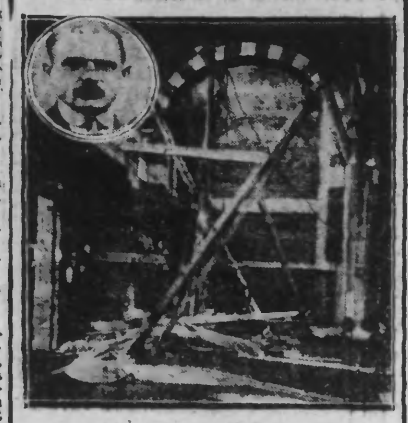

L'échafaudage écroulé et, en médaillon, une des victimes, Jean Delecluse

Commissariat central et de là, accompagnés de MM. Lenfant, commissaire central et Bouvet, commissaire de police du 2e arrondissement, se sont dirigés sur les lieux de l'accident, Eglise Saint-Jacques, en construction, rue de Roncq. Là, les magistrats ont pris note de l'état des lieux, fait photographier l'échafaudage écroulé, l'ont fait ensuite remettre à son état primitif et l'ont fait photographier à nouveau.

Les corps des deux tués, Demonstraete Edouard, 255, rue de Roncq et Delecluse Jean, 22, rue de Lodi, qui avaient été transportés à leur domicile respectif, ont été, suivant les instructions de M. le juge d'instruction, transférés à l'hôpital aux fins d'autopsie.

Dans le courant de l'après-midi, M. Bonnet, commissaire de police du 3e arrondissement a continué son enquête et entendu de nombreux témoins.

Les funérailles des victimes Demonstraete et Delecluse auront lieu vendredi à 9 h. 30.

L'état des blessés Gonton, de la Carrière Six, à Wattrelos et Vanviskghem, de la rue du Moulin à Tourcoing est relativement satisfaisant.

LES COLLISIONS

Une collision s'est produite à 10 h. 30, à l'angle des rues du Château et de l'Ecole, entre l'auto de M. Louis Allart, entrepreneur à Roubaix 24, rue otre-Dame et un camion-auto, que pilotait M. Schakels François, 97, rue de France, à Roubaix.

Mercredi matin, vers 5 heures 30, une autre collision a eu lieu rue Carnot, entre un camion chargé de deux chevaux que conduisait M. Duquesne Arthur, camionneur, 137, rue de Tourcoing, à Roubaix et le tramway R, navette 106.

Seuls, des dégâts matériels ont été occasionnés de part et d'autre.

INCENDIE D'UN BARAQUEMENT

Mercredi, vers 14 h. 35, un incendie s'est déclaré dans le baraquement n° 146, occupé par M. Henri Vanzeveren, tricoteur. Les pompiers se sont rendus sur les lieux et à l'aide de deux grosses lances, ont noyé les décombres et ont été assez heureux de préserver les baraquements voisins.

M. Vanzeveren et sa famille, dont l'habitation et le mobilier ont été complètement détruits se sont réfugiés dans un baraquement libre situé à proximité.

La cause du sinistre est due à un retour de flamme de la cuisinière. Les dégâts se montent à 15.000 fr.

FUNÉRAILLES

Hier ont eu lieu, au milieu d'une très nombreuse assistance, les funérailles de Henri Delbarre, membre de la 5e section de la Solidarité républicaine (Brun-Pain). Le deuil était conduit par les fils du défunt. De nombreuses plaques de marbre et couronnes avaient été offertes par la famille, les amis et la Solidarité Républicaine, section du Brun-Pain.

Dans la nombreuse assistance, on remarquait une délégation importante de la Solidarité Républicaine, les amis d'atelier du défunt et de nombreux membres de l'Administration municipale.

Au cimetière, Debove, secrétaire-trésorier de la section du Brun-Pain de la Solidarité Républicaine, a retracé la vie toute de dévouement du regretté défunt et lui adressa un suprême adieu.

FEDERATION DES COMBATTANTS REPUBLICAINS

Nous rappelons à tous nos adhérents que les funérailles de notre regretté camarade J.-B. Delescluse, victime de l'accident survenu à l'église mardi dans l'après-midi, auront lieu demain vendredi.

Assemblée à la maison mortuaire, rue de Lody, 22, à 9 heures.

J.-B. Delescluse était un adhérent de la première heure, membre fondateur de notre section des Combattants républicains. Nous faisons un pressant appel à tous nos dévoués sociétaires pour qu'ils assistent nombreux demain aux funérailles.

Nous présentons à sa veuve et à sa famille nos sincères condoléances.

QUICONQUE SE SERT D'UN

Foyer à Gaz moderne

peut se dire qu'il ne gaspille aucune calorie. LE FOYER A GAZ s'allume, s'éteint, se modère exactement comme on le désire.

THEATRE MUNICIPAL

Ce soir jeudi, 19 novembre, à 20 h. 15 très précises, quatrième soirée d'abonnement des jeudis de gala. Tournée Baret : « Les Marchands de Gloire », 4 actes et un prologue de MM. Pagnol et Nivine.

Lundi 21 novembre : Relâche.

Dimanche 21 novembre, matinée de gala à 14 heures 30 : « La Juive », grand opéra en 5 actes, musique de Halévy.

— A 20 h. 15, « La Mascotte », opérette en trois actes, musique de E. Audran.

Lundi 23 novembre, tournée de la Porte-Saint-Martin : « La Dame aux Camélias », pièce en 5 actes de A. Dumas fils.

La location est ouverte pour toutes ces représentations.

FERMETURE DE BUREAUX DE PERCEPTION

Les bureaux de la perception de Tourcoing Ouest, 130, rue Nationale, seront fermés le vendredi 20 novembre, jour de tournée au Blanc-Seau.

TOURNÉE DU PERCEPTEUR AU BLANC-SEAU

Le percepteur se rendra au Blanc-Seau (groupe municipal de Tourcoing) le vendredi 20 novembre, de 9 à 11 heures du matin, pour percevoir les contributions directes.

L'ECHO DE LA FRONTIÈRE

Dimanche prochain, 22 novembre, à 9 heures 30, réunion des sociétaires au local, en vue de fêter la Sainte-Cécile.

ETAT CIVIL

Publication. — Edmond Dupureur, trieur de laines et Paule Goudez, tisserande.

Décès. — Edouard Demonstrate, 57 ans, rue de Roncq, 255. — Jean-Baptiste Delescluse, 46 ans, rue de Lodi, 23. — Marie Murez, 64 ans, rue des Vinq Voies, 25. — Sylvia Coraert, 81 ans, rue du Jura, 14.

ASPIRINE "USINES du RHÔNE"

Douleurs, Rhumatismes Lumbagos, Torticolis.

LINSELLES

LE CONCERT DE L'A. A. E. DE L'ECOLE LAIQUE. — Le concert annuel de l'Amicale des anciens élèves de l'école laïque de Linselles, donné au profit des élèves, sous la présidence d'honneur de M. Alcide Mullet, conseiller d'arrondissement, fondateur de l'Amicale, a obtenu le plus vif succès, et les spectateurs furent nombreux.

A l'entr'acte, M. Alcide Mullet dans une charmante allocution, rappela les difficultés pour la fondation d'une école laïque, mais surmontées aujourd'hui.

Il adressa ses remerciements à l'assistance d'être venue si nombreuse et remit à son fils, le président actif, le fanion de l'Amicale, don de sa générosité.

Le président actif, à son tour prend la parole. Après avoir remercié le président d'honneur pour ses marques d'attachement envers l'école, il adresse à l'Amicale de Roncq et à sa section féminine sa reconnaissance pour leur racieux concours et des louanges mérités à Mlle Mullié, de Bondues qui, au piano avait le tâche ingrate d'accompagnatrice ; à M. et Mme Couche, de Bondues, chanteurs émérites ; à tous les acteurs et organisateurs qui contribuèrent au succès de ce concert. Et le public des mieux choisis, par ses applaudissements confirma la chose.

AMICALE DES ANCIENS ELEVES. — Dimanche 22 novembre, à 16 heures, au siège de l'Amicale, réunion ordinaire. Les camarades désireux de participer au concert donné par l'Amicale de Bondues sont priés de se faire inscrire chez M. Hanspie ou au siège de l'Amicale afin d'arrêter les dernières dispositions pour le départ.

MOUVAUX

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Elle aura lieu aujourd'hui 19 courant, à 15 heures, à l'Hospice civil, rue de l'Hospice, pour les mamans présentant leurs enfants les 1er et 3e jeudis de chaque mois. Docteur consultant : M. Ducoulombier.

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — Le percepteur se rendra à l'école publique de garçons rue de Roubaix, le samedi 21 courant, à 9 heures précises, pour recevoir diverses contributions et payer plusieurs mandats.

Une Courbature ?

Ne souffrez plus — Soulagez-vous de suite

Le Liniment Sloan a délivré de leur mal des milliers de personnes qui se sont rendues compte avec quelle facilité et promptitude il calme la douleur. Elles le gardent à portée de la main, prêtes à l'employer au premier signe de souffrance en cas de Rhumatismes, Sciatique, Lumbago, Maux de Nerfs, Entorses, Contusions, Crampes, etc. Il ne faut pas frictionner. — Sloan pénètre rapidement jusqu'à la racine du mal et vous sentirez avec gratitude le délicieux soulagement qu'il apporte sans retard.

En vente dans toutes les Pharmacies. Prix, Fr. 7.85 le flacon (impôt compris).

Liniment Sloan

CALME LA DOULEUR

Conseil de guerre de la 1re Rég.on

AUDIENCE DU 18 NOVEMBRE

Présidence de M. le Colonel Bride

Insoumission. — Gabriel Bon, classe 1925, n'a pas rejoint son régiment à Saint Omer en juillet dernier. C'est un pupille de l'Assistance publique complètement illettré.

Après un réquisitoire modéré de M. le capitaine Poupet, commissaire du gouvernement et la plaidoirie de Me Jean Lévy, Bon bénéficie d'un jugement d'acquittement.

Outrages, refus d'obéissance et ivresse. — Paul Capon, du 190e d'artillerie lourde, fut trouvé par son capitaine en état d'ivresse dans les rues de Douai. Ramené par lui à la caserne, une demi-heure après il escaladait le mur et regagnait la ville. Il se rendit alors coupable d'outrages et de rébellion à divers supérieurs.

Noté comme un bon soldat, dévoué et courageux, Capon déclare ne se souvenir de rien.

Le commissaire du gouvernement retient les deux délits d'ivresse et de refus d'obéissance. Il demande une peine sévère, sans sursis.

Le Conseil condamne Capon à 1 mois de prison pour ivresse et à un an pour les autres délits.

Voies de fait. — 18 mois de prison à Georges Populaire pour voies de fait envers un supérieur, bris de clôture et désertion à l'étranger en temps de paix.

Encore des insoumis. — Deux ans de prison sans sursis à Legrand Léo, pour insoumission en temps de guerre.

— Trois mois de la même peine à Joseph Fossier, pour insoumission en temps de paix.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

AU CONSEIL COMMUNAL. — Le conseil communal qui s'est réuni mardi soir a décidé à l'unanimité d'acheter la magnifique propriété de M. Masquillier, rue du Beau-Chêne à l'effet d'y installer de nombreux services publics. Le marché a été conclu pour 178.000 francs.

Le conseil a approuvé la réorganisation de plusieurs cours à l'école industrielle ; puis il a passé à l'examen du projet de construction d'un presbytère à Mont-à-Leux. Cette question amène une vive discussion au sours de laquelle le conseiller catholique Desmons a déclaré vouloir pour le curé une maison de 150.000 francs.

Un autre conseiller catholique Dubuisson proposa de voter une somme de 75.000 francs.

Mise aux voix cette proposition fut rejetée et le conseil vota une somme de 40.000 francs.

A huis-clos le conseil a confirmé dans leurs fonctions les secrétaires et receveurs du bureau d'assistance. Il a nommé des moniteurs à l'académie de musique et renouvelé le mandat des administrateurs de l'école moyenne.

LA SAINTE-CECILE. — Dimanche 22 courant, l'Harmonie Ouvrière « La Fraternelle » fêtera la Sainte-Cécile. A cette occasion une sortie en ville est organisée. A 13 heures le banquet traditionnel réunira ensuite les musiciens.

Jeux & Education Physique

AMICALE DES ARTS DE ROUBAIX. — Athlétisme. — Les athlètes suivants : Duquesne, Pollet, Renaut, Chofet, Lejeune, Duthoit et Cauchy, sont priés de passer aujourd'hui à 19 h. 30 au siège 109, rue des Arts, pour retirer leur prix du championnat d'athlétisme.

Football. — A 20 heures au siège 109, rue des Arts, réunion des équipiers premiers sous la présidence de M. De Hycke.

TIR

AMICALE DU BOULEVARD D'HALLUIN DE ROUBAIX. — La section de tir de l'Amicale du boulevard d'Halluin organise pour le dimanche 6 décembre un concours de tir intersamblistes dont l'enjeu est un Pierrot qui sera servi le samedi 12 dans la vaste salle de M. Verdonck 95, rue de la Guinguette. Afin de donner à cette fête un certain éclat elle a décidé de faire appel à quelques chanteurs et musiciens qui par leurs productions intéressantes et variées agrémenteront ce repas de camarades.

Les familles des sociétaires et les amis de l'école sont cordialement invités.

On s'inscrit dès maintenant au siège, école du boulevard d'Halluin et à tous les membres du Comité.

Dimanche de 10 h. à midi : entraînement de tir à la carabine pour les adultes et jeudiers de 9 à 11 heures, réunion de la commission de tir.

Commissaires de service : MM. Suns et Boisteux.

FOOTBALL

A MOUSCRON

Dimanche prochain 22 courant se jouera sur la plaine des sports de l'Union le match de championnat de 1re division entre les 1res équipes de Renaix et Mouscron. Coup d'envoi à 2 h. précises.

Vendredi 20 courant à 7 h. 30 du soir réunion à « La Fraternelle » de la 1re équipe.

BASKET-BALL

AMICALE DU BOULEVARD D'HALLUIN

Résultat des matches du 15 novembre, 2e série A.B.H. (I) bat La Roubaisienne par 28 à 4.

Jeudi 1er courant, réunion à l'école mâ 19 h., pour tous les joueurs de basket. MM. les délégués sont priés d'être présents à cette réunion, à 19 h. 15, réunion de commission.

BOXE

LE GALA DE BOXE DE L'AMICALE DES ARTS DE ROUBAIX. — C'est à un gala véritablement sensationnel que l'Amicale des Arts convie les sportsmen pour dimanche prochain, à 17 heures, salle des fêtes de la rue de l'Hospice.

Le terrible gaucher Seulin fait partie de cette catégorie de boxeurs qui savent se faire aimer du public : ses derniers combats furent des victoires qui emballèrent littéralement l'assistance. Son adversaire de dimanche prochain, le Boulonnais Lefort, compte également parmi les meilleurs.

La rencontre entre ces deux hommes doit être palpitante et servirait à elle seule à déplacer la grande foule.

Les deux meilleurs poids moyens des Flandres seront en présence dans le deuxième 10x3. Le champion du Nord et des Flandres Michaud, de l'A.A.R. aura fort à faire devant le terrible gogneur Théo Dussart, de Calais, Champion du Calaisis de 1921 à 1925.

En 10x3 également, le Champion du Nord, Boltaert, actuellement à Paris au Camp Massena où il s'entraîne en compagnie de Laffineur, aura pour adversaire Verschmoot, le dur poids léger Hénin-nois, vainqueur de Gydé aîné par abandon au 8e round, Verhamme, Baete, Thèse, etc.... Superbe combat en perspective entre deux hommes de classe.

En 10x2, Vancoppenolle, de l'A.A.R., le récent vainque